

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 février 2024

Présents : JF GALLIEN -D. DIOUDONNAT – F. VIALLET – N BERARD – L MONIER – P ROUSSET – N NICOUX – J BERARD

Absents : F AUDIBERT

1. Approbation PV séance du 15/12/23	
2. MELVAN Projet photovoltaïque : La promesse de Bail a été signée en janvier 2024, ce qui va déclencher la suite des démarches.	
3. Vente terrain J.Maine Le conseil municipal a adpoté l'achat de 32 a 80 pour un montant total de 400 € , à côté de l'antenne « Orange », pour compléter l'implantation des panneaux photovoltaïques.	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
4. Vente terrain de section à la famille PHEULEPIN 38 m2 pour créer une nouvelle entrée. Le Conseil municipal ne se prononce pas car la parcelle concernée n'est actuellement pas accessible depuis la rue des Fiallettes. Il leur sera demandé de faire une nouvelle demande.	
5. Vente terrain section PASTRE Hervé « les Fiallettes » à côté de leur maison actuelle. TOTAL 1224 m2 : 2013,48 € Dont 100 m2 à 3,05 € et 1124 m2 à 1,52 € Le Conseil municipal demande qu'à l'avenir les tarifs soient révisés en fonction des surfaces et de la destination des parcelles vendues par la mairie. La section concernée sera consultée pour donner son avis sur cette vente.	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
6. Déclassement de la parcelle vendue à Mr BALTAYAN. Le maire déclasse cette parcelle communale par rapport à la vente.	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
7. Autorisation à mandater avant le vote du budget, pour un montant inférieur au quart du budget de chaque section, soit un montant total de 37 084,50 €	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
8. Demande de subventions visiteurs d'hôpitaux d'Allègre pour l'achat d'une « Borne Mélo » qui servira à l'animation. Le Conseil municipal accorde une subvention de 50 €. Pour information, un habitant de Fix est hospitalisé à Allègre, il s'agit de Claude Médart.	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
9. Restitution de la compétence coordination des animations entre les bibliothèques pour les communes de l'Emblavez par l'Agglo	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
10. Nouveau plan comptable M57, pour remplacer les « dépenses imprévues ». Le conseil municipal délibère pour fixer un taux maximal de 7,5 % de virements de chapitres à chapitres, sauf en ce qui concerne les charges du personnel.	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
11. Délégation des négociations des contrats de groupes assurance statutaire par le Centre de Gestion pour l'ensemble des communes avant le 31/12/24	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
12. Projets ONF -Automne 2024 nettoyage de la parcelle de Fix Bas qui a été replantée récemment, sur 0,5 Ha, pour un montant de 520 € HT -Reboisement au sommet de La Broze sur une surface de 0,50 Ha ; avec différentes essences d'arbres : pins lariccio, Mélèzes hybrides, chênes sessiles + nettoyage du	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

terrain qui est pris dans la broussaille suite à des chutes d'arbres causée par un coup de vent. TOTAL : 3070 € HT	
13. Adressage : création d'une nouvelle rue entre la route de Vernassal et la RN 102 : « Rue de la Mercerie », en souvenir de la mercerie située au bout de la rue, tenue par Me Noélie BRANCHE . Au N°2 : Florian VIALLET N°4 : Rose et Dominique CASTERAN	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
14. Demande de subvention ADMR (4 habitants de Fix ont bénéficié des services de l'ADMR en 2023) : le conseil municipal accorde la subvention demandée de 90 €.	Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
15 . Demande de subvention JSP Langeac : 2 jeunes filles de la commune sont engagées aux JSP, Morgane BERARD en 3 ème année, Gabrielle RIVAL en 1 ère année. La subvention votée est de 200 €.	Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 1
16 . Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Information portage des repas par ADMR • Information Déchets verts • 9 juin élections européennes • Plantations 2 tilleuls dans l'allée du terrain de pétanques pour remplacer ceux qui ont été coupés • Installation de nouvelles tables de pique-nique + bancs • La réunion pour la création d'un Comité d'animation, le 16 février, a mobilisé de nombreux participants. Une prochaine réunion aura lieu le 1^{er} mars à 19H30 en vue de la création d'un bureau. • Repas des aînés à programmer au restaurant au mois d'avril • Mr le maire a décliné la proposition de l'entreprise Vacher d'installer un Incinérateur à déchets non recyclables sur « la friche Gallien », route de Vernassal. • Le Curage des fossés est programmé au printemps, par l'entreprise Loubarèche. • « Friche Gallien », les propriétaires sont en contact avec l'Agglo pour le devenir de ce terrain. • La DEA prévoit le jumelage de deux sources : Fontbonne et la Serve, ainsi que de gros travaux afin de palier aux fuites et de changer certaines canalisations, pour un montant d'environ 340 000 €. • Concernant la réfection du bâtiment de la Cure en logements, une nouvelle étude de faisabilité est attendue par la SPL. 	Ar